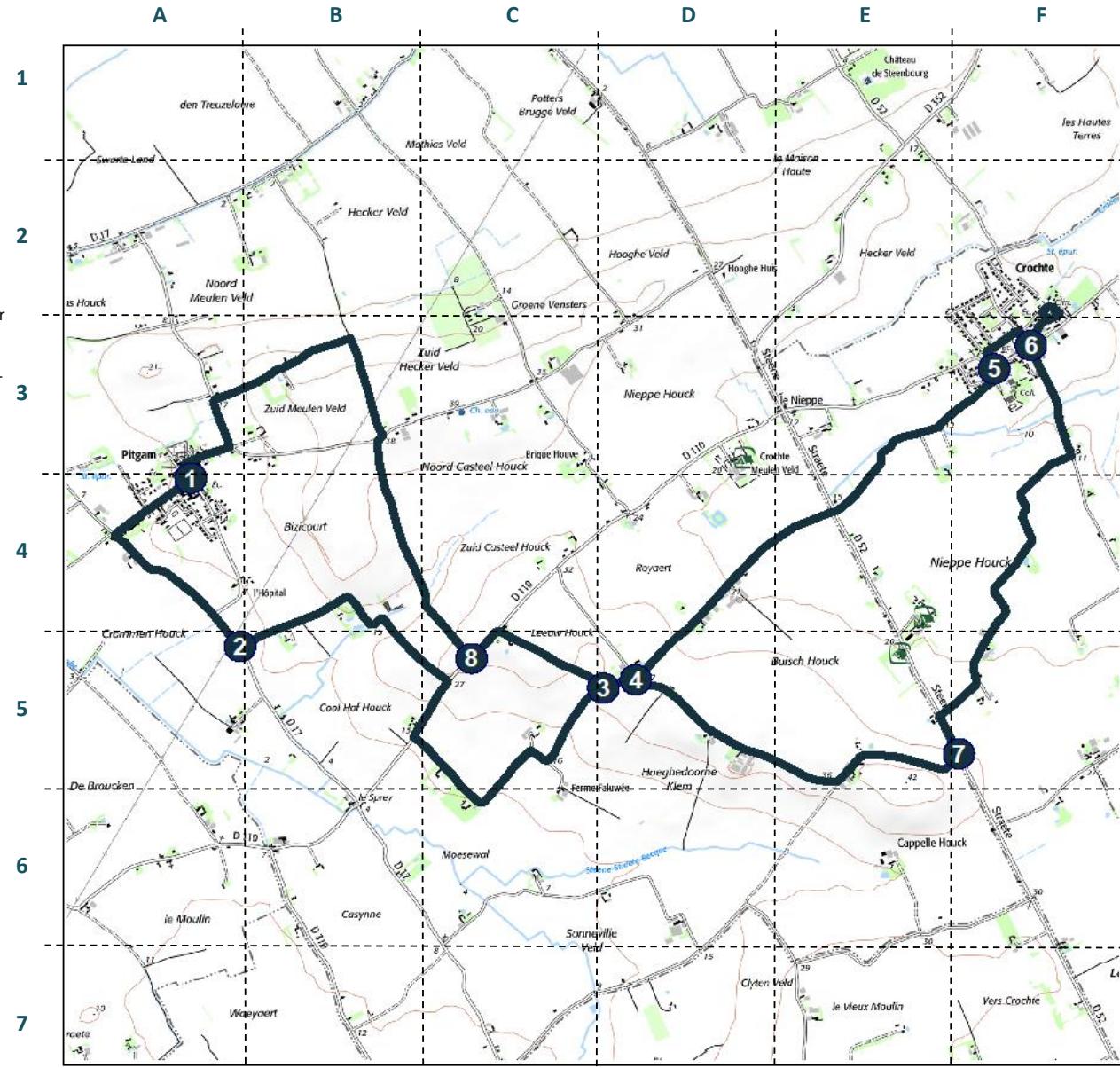


# Circuit du Moulin Den Leeuw et du pain

(7 Km 500 - 2 h 30)

Départ : parking mairie PITGAM

1. Dos à la mairie, partez en face sur 300 m. Continuez à gauche. A l'intersection, continuez tout droit, avec prudence vers la D 17.
2. Quittez la route par la Cool Hof Straete à gauche. Le chemin, après trois coudes et le passage de la Cool Hof becque, rejoint la D 110. Descendez-la à droite et suivez la première petite route à gauche, la Meulen Straete.
3. Au croisement, virez à gauche sur le chemin qui monte au moulin. Puis tournez à gauche.
4. A la route, effectuez un bref crochet droite - gauche et descendez le chemin. 500 mètre plus loin, tournez à gauche sur le petit sentier à travers champs qui devient une petite route, le chemin du Moulin. A l'intersection, suivez prudemment à gauche la D 17, pour retrouver à droite la mairie de Pitgam.
5. Au stop, traversez par le passage protégé et montez dans le petit espace vert par le chemin piétonnier. Partez alors à droite, rue des Hortensias, en direction de l'église. Au bout de la rue, virez à droite. Au stop, partez à gauche pour cheminer jusqu'à l'église par la ruelle étroite entre des maisons traditionnelles. Faites le tour de l'église.
6. Par la ruelle de l'église, revenez au calvaire, prenez à gauche la Meuninck Straete. Un peu plus loin, empruntez l'Abbedie Straete - la rue de l'Abbaye -. Il s'agit d'une ferme à l'entrée de la route, appartenant à l'Abbaye Saint-Winoc de Bergues. Le chemin de terre caillouté serpente à travers les champs de blé, passe par une ferme puis débouche sur une route passante (la D 52). Empruntez- la à gauche en restant bien sur le bas côté. Cette route est une ancienne voie romaine reliant Cassel au port de Mardyck, accès vers la mer qui permettait l'approvisionnement en sel de la Capitale des Ménapiens.
7. 200 m plus loin, virez à droite sur la Haeghedoorn Straete - rue de la Haie d'Aubépine - et grimpez à l'assaut d'une colline. Dans le virage, après les bâtiments agricoles, découvrez le panorama sur l'ancien rivage. Sur la ligne de crête, se détachent les clochers de Merckeghem et Bollezeele et dans son écrin de verdure, se cache le village d'Eringhem. Au loin, à l'extrême gauche vous apercevez les monts Cassel et Recollets. Restez sur la petite route. Sur la droite, se dresse la tour Saint- Winoc de Bergues. A la chapelle Saint Anne, tournez à gauche et empruntez le chemin à droite qui monte au moulin. Quittez le moulin, descendez à gauche la D 110 sur 200 m avant d'emprunter le premier chemin à droite pendant un bon km.
8. A la route, effectuez un bref crochet droite - gauche et descendez le chemin. 500 mètre plus loin, tournez à gauche sur le petit sentier à travers champs qui devient une petite route, le chemin du Moulin . A l'intersection, suivez prudemment à gauche la route D 17, pour retrouver à droite l'église et la mairie de Pitgam.





**Suivez le guide!**

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Continuité  
d'itinéraire



Changement de  
direction à gauche



Changement de  
direction à Droite



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

**Circuit du Moulin Den Leeuw et du pain**

(7 Km 500 - 2 h 30)

Départ : parking mairie PITGAM



**Avis du Randonneur :**

*Circuit à la découverte d'un des derniers moulins à vent des Flandres et du panorama offert par l'ancien talus maritime. Les nombreux passages humides en période de pluie nécessitent le port de chaussures étanches.*